



Commune de Chastre
Réunion de la CCATM du 17 Novembre 2025
Procès-verbal

Présences :

Présidente : Présent(e)s Absent(e)s

MASSON Muriel P

Présent(e)s Absent(e)s

Quart communal effectif :

Quart communal suppléant :

CARDOEN Frédéric	A	LEFRANCQ Bérengère	A
BABOUHOT Philippe	P	FERRIERE Anne	A

Membres effectifs :

Membres suppléants :

DECELLE Jean-Pierre	A	BERNARD Jean-Luc	A
MORLOT Virginie	P	LEFEVRE Damien	A
NAVEZ Vincent	P	MICHELS Eric	A
DEBRAS Florent	P	HELSEN Olivier	A
VERJANS Benoît	P	HINCHCLIFFE Clive	A
GERARD Jean-Paul	P	LACROIX Marc	A

Présence voix consultatives :

HAGE Sabine	P
COLIN Stéphane	P
THIRY Jean-Marie	P
Thierry Champagne	A

P = Présent(e) A = Absent(e)

Note préalable : le présent procès-verbal est rédigé en séance, au fur et à mesure des débats.

La séance s'ouvre à 19h40 sous la présidence de Madame Muriel Masson.

Au vu de l'importance du point n°2 et dans un souci de ne pas retarder la procédure de mise en place d'un schéma de développement communal (SDC) et du Guide Communal d'Urbanisme (GCU), les membres de la future CCATM ont été conviés à participer à la présente réunion, sans qu'une voix délibérative ne leur soit octroyée.

1°) Approbation du PV de la réunion du 17/04/25 (transmis par mail le 22/04/25 et correction de 2 présences)

Le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2024 est soumis à l'approbation des membres.

Ce procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres.

2°) Schéma de Développement Communal : Monsieur Belboom du bureau Pluris présentera les enjeux et objectifs du Schéma et le rôle de cet outil d'Aménagement du Territoire

Monsieur Belboom présente les enjeux du schéma communal et le rôle de cet outil dans l'aménagement du territoire.

Réunion le 04 décembre 2025 de la CCATM pour redessiner les centralités.

Le collège et le service de l'urbanisme enverra les documents établis par Pluris afin de préparer la prochaine réunion.

En annexe, la présentation de Pluris au format pdf

3°) Plan Communal de Mobilité – Suivi – Information

Une réunion technique avec la province doit avoir lieu, la commune coordonne les divers projets à intégrer au plan communal de mobilité.

4°) Retour d'informations sur les dossiers traités

Dossier de la Gare, un accord est intervenu avec la commune de Walhain qui retire son recours au Conseil d'Etat.

Dossier « Boichamps », les permis d'urbanisme doivent être introduits

5°) Fixation prochaine réunion CCATM

La prochaine séance sera fixée, le 04 décembre 2025 pour une reunion CCATM visant a redessiner les centralités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22H15

Secrétaire,
S. Hage



Présidente,
M. Masson

